

Départs en vacances : et si c'était le moment de faire des économies d'énergie ?

Paris, le 16 juin 2020 – Malgré les circonstances actuelles, il est tout de même bientôt l'heure de penser aux vacances. La check-list est déjà bien remplie et pourtant il reste un aspect auquel il faut penser : les dépenses énergétiques pendant les vacances. Comment s'assurer un minimum de consommation énergétique pendant que le logement est vide ? A partir de combien de jours d'absence faut-il idéalement couper ses appareils ? **Enercoop**, fournisseur d'électricité vraiment verte, locale et citoyenne, propose un tour d'horizon complet des bons réflexes à adopter avant le départ.



Dans la buanderie

Chaudière : Il faut penser à **éteindre sa chaudière**, quel que soit son combustible (gaz, fioul ou pompe à chaleur), **à partir de 3 jours d'absence**.

Eau chaude : Le ballon d'eau chaude est l'un des plus gros consommateurs d'électricité d'un foyer, il faut penser à **le couper à partir d'une absence de 4 jours** pour permettre une économie d'énergie significative (et un minimum de gaspillage au moment de le rallumer). **A savoir qu'en dessous de 4 jours, l'éteindre n'est pas rentable, car il lui faudra environ 3 fois sa consommation journalière normale pour chauffer l'eau de nouveau**, et cela générerait plus de gaspillages que d'économies.

Chauffe-eau : Deux cas de figure se présentent : avec un chauffe-eau programmable, chauffe-eau thermodynamique ou solaire, il suffit de **le passer en mode « vacances » ou « absence »** et il est parfois possible de programmer sa date de retour ! Dans le cas d'un chauffe-eau blindé ou avec protection ACI (anticorrosion intégrale) : **il faut fermer l'arrivée d'eau générale** (mais ne pas couper l'électricité sur le chauffe-eau pour le système anticorrosion).



Dans la cuisine

Réfrigérateur / congélateur : Dans la mesure du possible, il est préférable de **les vider** et si possible, **de les nettoyer et de les dégivrer** mais surtout, il faut **les débrancher dès le départ en vacances** et ne pas oublier de laisser les portes ouvertes pour éviter les mauvaises odeurs.

L'astuce du quotidien : **laisser 5 cm au moins entre le mur et le dos de l'appareil pour éviter la surchauffe et nettoyer régulièrement les grilles à l'arrière !**

Autres appareils : le four, le micro-ondes, grille-pain, bouilloire et autres blenders peuvent aussi prendre leurs quartiers d'été en étant débranchés tout au long des vacances.



Des exceptions !

Climatisation : évidemment, la climatisation n'est pas recommandée pour faire un pas de plus vers la transition énergétique et écologique ! Si on en possède une, il faut laisser branchée l'unité extérieure pour éviter qu'elle se détériore.

Chauffe-eau : comme expliqué plus haut, un chauffe-eau doté d'une protection ACI a besoin d'électricité pour empêcher la corrosion.

Réfrigérateur/congélateur : si on laisse de la nourriture dedans, il ne faut pas les débrancher... sous réserve de mauvaises surprises en rentrant.

VMC : pour éviter les mauvaises odeurs, il faut laisser la ventilation mécanique contrôlée (VMC) allumée pendant toute la durée des vacances pour permettre un bon renouvellement de l'air de la maison. Laisser la VMC allumée permet aussi d'éviter l'apparition de moisissures, de tâches d'humidité et les mauvaises odeurs qui les accompagnent.



Dans la maison

Les appareils électroniques / en veille : Si la totalité de l'électricité n'est pas coupée, il faut impérativement penser à éteindre les multiprises via l'interrupteur, ou à débrancher la prise classique. Ne pas oublier tous les appareils disposant d'un mode veille : ordinateurs, écrans, télévisions, box, chargeurs, etc.

La box internet : Elle aussi a le droit de prendre des vacances, il faut donc l'éteindre ! Seule exception à la règle : si le système d'alarme est branché dessus, il faudra la laisser branchée.

Et pour tout connaître sur les éco-gestes au quotidien, il est possible de s'inscrire aux formations **Docteur Watt** d'Enercoop qui permettent de faire l'état des lieux de sa consommation électrique et de repérer les économies d'énergie possibles afin de réduire sa consommation et faire un vrai pas vers la sobriété énergétique ! Enercoop propose également des conseils gratuits [sur son site](#) et [sur son wiki](#).

A propos d'Enercoop

Enercoop, fournisseur d'électricité vraiment verte, locale et citoyenne, a pour objectif de faire avancer concrètement la transition énergétique. Militantes et engagées, les 11 coopératives du réseau Enercoop sont réparties dans toute la France et s'approvisionnent auprès de producteurs d'énergie renouvelable locaux en les rémunérant au juste prix, avec des contrats sur le long terme. En proposant une électricité sans approvisionnement d'origine nucléaire, l'offre d'Enercoop a été, en 2018, classée « Premium » par l'ADEME et au 1^{er} rang ex-aequo en 2019 du classement des fournisseurs d'électricité verts selon Greenpeace. Garantir une électricité vraiment renouvelable n'est pas la seule mission d'Enercoop : la coopérative a pour objectif d'impliquer les citoyens dans son organisation et de défendre l'intérêt collectif plutôt que la recherche de profit. Elle aide de nombreux projets citoyens à sortir de terre et les accompagne dans leur développement. Le réseau Enercoop rassemble aujourd'hui plus de 90 000 clients, dont 48 500 sociétaires, 300 producteurs et 205 salariés.

Look Sharp pour Enercoop

Lorraine BRUCKER-ROMAC – lorraine.brucker@looksharp.fr – 01 81 80 95 10
Alexandre LE MOAL – alexandre.lemoal@looksharp.fr – 01 81 80 95 13